

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1984)

Heft: 2

Rubrik: Informations / Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informations / Wettbewerbe

Wie pflegt man Kunstwerke ?



Das Institut organisiert von Ende Februar bis Ende März einen fünftägigen Kurs über Untersuchungs- und Behandlungsmethoden zur Pflege und Erhaltung von Kunstwerken. Im Zentrum stehen Erläuterungen und Demonstrationen anhand von Gemälden und Skulpturen. Als Kursleiter und Referenten haben sich unsere Mitarbeiter der Sparte Technologie zur Verfügung gestellt. Der Kurs richtet sich an ein Laienpublikum, das sich über den Umgang mit Kunstwerken informieren möchte.

- 29. Februar, Emil Bosshard. – Möglichkeiten und Grenzen der technologischen Gemäldeuntersuchung
 - Struktur und Aufbau eines Gemäldes;
 - Sinn und Zweck der technologischen Untersuchung;
 - Untersuchungsmöglichkeiten und -methoden;
 - Gutachten und Expertisen: ihre Aussagekraft.

- 7. März, Beatrix Ig. – Restaurierungs geschichte – Ideologien und Praktiken
 - Anfänge und Entwicklung des Restaurierens;
 - Restaurieren und Konservieren heute: technische und wissenschaftliche Entwicklung;
 - Anforderungen an Restauratoren.
- 14. März, Christian Marty. – Gemälde reinigung: eine ästhetische Frage?
 - Zusammensetzung und Funktion der Firnisse;
 - Alterserscheinungen der Oberfläche;
 - Was geschieht bei einer Reinigung in ästhetischer und technischer Hinsicht?;
 - Wie wird retouchiert?
- 21. März, Peter Meier. – Erhaltungs- und Restaurierungstechniken
 - Schäden durch Alterung und unsachgemäße Behandlung;
 - Insektenbekämpfung bei Holzobjekten;
 - Sichern und Festigen von lockerer Farbe;
 - Doublierung und Rissverklebung bei Leinwandgemälden.

- 28. März, Gabriele Englisch. – Pflege von Kunstwerken in Privatbesitz
 - Optimale Plazierung: Klimatisierung, Beleuchtung, Hängung und Rahmung;
 - Erkennen von Schäden und Wahl eines Restaurators;
 - Verpackung und Transport.

Die Veranstaltungen finden jeweils am Mittwoch um 18 Uhr im Institut statt. Die Kursgebühr beträgt Fr. 50.— für Nichtmitglieder Fr. 80.—. Die Teilnehmerzahl ist beschränkt; bei grosser Nachfrage wird der Kurs wiederholt.

N. B. Die für Februar und März vorgesehenen Kurse sind bereits ausgebucht. Das SIK wird im Herbst einen weiteren Kurs organisieren.
Auskünfte erteilt: Schweizerisches Institut für Kunsthistorie, Waldmannstrasse 6/8, 8001 Zürich, Ø 01 251 24 88.

Les cours programmés en février et mars sont d'ores et déjà complets. L'Institut suisse pour l'art, placé devant un tel succès, organisera une série de cours analogue en automne.
Renseignements: Institut suisse pour l'étude de l'art, Waldmannstrasse 6/8, 8001 Zurich, Ø 01 251 24 86.

Radio suisse romande: Département arts et sciences

Portraits d'artistes

Production: Alphonse Layaz ; RSR 2 – Samedi, à 13 h 30

- | | |
|---------|---|
| 3 mars | Yvan Moscatelli, graveur (A. L.) |
| 10 mars | Dominique Volichard, dessinatrice (A. L.) |
| 17 mars | Béatrice Helg, photographe (F.-A. Roch) |
| 24 mars | Michel Ciry, graveur (Michel Terrapon) |

Agenda des magazines « Empreintes »

RSR 2 – Lundi, à 18 h 30

- 27 février Exposition au Musée des arts décoratifs de Lausanne de la collection «50 ans de photographie» du Musée Jacquemart-André de Paris: une table ronde animée par Alphonse Layaz avec Rose-Marie Lippuner, Claude Chuard et Jean-Pierre Vorlet.

In Bern sendet das erste Kulturradio der Schweiz

Kultur statt Kommerz

Diskussionen rund ums Waldsterben, Tips zum biologisch-dynamischen Gartenbau, Übertragungen von Rock-Konzerten – das gibt es in der in Bewegung gekommenen helvetischen Radioszene auf manchem Sender. Aber nur einer bietet darüber hinaus auch sogenannt Elitäres: Gespräche mit Malern und Bildhauern etwa oder Grundsatzdiskussionen zum Kulturbegriff: Das Berner Lokalradio « Förderband » (RFB).

Télévision suisse romande

• Tickets de premières

Bimensuel des arts et du spectacle. Production: Jo Excoffier, assisté de Josée Rudaz; réalisation: Augustin Oltramare; diffusion: dimanche 26 février, à 20 h 50, et mardi 28 février, à 14 h 45.

Deux rubriques concernent les arts plastiques dans le cadre de cette émission:

D'un lac à l'autre

Le Musée Rath de Genève reçoit des jeunes artistes lucernois et le Musée des beaux-arts de Lucerne invite des jeunes artistes genevois. En évidence, Claude Sandoz et Douglas Beer.
Réalisé par F. Selhofer et J.-L. Daval.

Photo - Peinture

Niele Toroni et Baltazar Burckhard exposent en duo au Musée Rath à Genève.

• Le choc du futur

Diffusion: mardi 28 février, à 17 h; titre: «Le lendemain du futur», dernière émission de la série.

Informations / Wettbewerbe

Festival de peinture d'Aix-en-Provence

Il aura lieu du 11 au 30 mai 1984 à l'Office municipal du tourisme, 2, place du Général-de-Gaulle.

Ce festival est ouvert à tous les peintres (peinture à l'huile, gouache, aquarelle exclusivement).

La sélection s'effectuera :

- soit sur examen des œuvres en atelier quand cela sera possible;
- soit sur examen des œuvres (2) présentées par le peintre;
- soit sur présentation par chaque candidat de trois photos couleur différentes (papier ou diapo) adressées avant le 25 mars 1984 à : **Monsieur Georges Champion, La Treille, avenue des Infirmeries, 13100 Aix-en-Provence.**

Les trois œuvres éventuellement retenues devront faire un total de 60 points au maximum, la plus grande ne devant pas dépasser 30 points. L'encadrement devra être limité à une simple baguette.

Nombre d'exposants : 40 environ.

Les arts plastiques associés au Festival

Concours de la plus belle affiche

En ouvrant à tous les artistes et étudiants des écoles d'art de Suisse romande un concours d'affiche, les organisateurs du Festival international de théâtre contemporain manifestent leur désir d'associer les arts plastiques à leur aventure.

- Thème du concours : « Festival de théâtre contemporain, communication - rencontre ».

• Délai de remise des projets : 27 avril 1984.

L'affiche primée apportera au Festival son image de marque. Cinq prix, au maximum, seront attribués. Tous les projets feront l'objet, après jugement du concours, d'une exposition publique pendant la durée du Festival.

- Secrétariat du concours : AF1T, Atelier de travail théâtral, rue Chaucrau 3, 1003 Lausanne.

F. J.

La Presse d'Or 1984

Artistes peintres, toutes chances égales, participez à la Presse d'Or 1984, le Grand Prix international de la lithographie.

Créé par l'Association pour la promotion de la tradition lithographique, ce concours est ouvert à tout artiste amateur ou professionnel n'ayant jamais réalisé et commercialisé ses propres lithographies.

Cinq prix d'une valeur de Fr. 15000.— à Fr. 2000.— sont offerts.

Le jury de sélection composé de 5 artistes de renom sous la présidence d'une haute personnalité des arts et des lettres, assisté de professionnels et de donateurs examinera les œuvres et en retiendra 5. Chacun des candidats sélectionné verra son projet édité.

Pour vous inscrire demandez le règlement et le bulletin d'inscription à : APTL, 122, avenue du Général-Leclerc, F-75014 Paris.

Les projets des participants doivent être déposés avant le 14 avril 1984.

Stipendium für die Tschechoslowakei

Die tschechische Regierung stellt Studierenden und Künstlern **schweizerischer Nationalität** für das akademische Jahr 1984/85 zwei Stipendien zur Verfügung.

Die Höhe des Stipendiums beträgt 1200.— Kcs monatlich.

Ausserdem werden geboten: gebührenfreies Studium, unentgeltliche ärztliche Betreuung, günstige Unterkunfts- und Verpflegungsmöglichkeit in Studentenheimen.

Gesuche mit allen erforderlichen Beilagen sind bis **spätestens 24. März 1984** einzureichen an die **Schweizerische Zentralstelle für Hochschulwesen, Sophienstrasse 2, 8032 Zürich**, bei der Bewerbungsformulare bezogen werden können.

INSTITUT DE FRANCE
ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

PRIX DE PORTRAIT PAUL-LOUIS WEILLER 1984

SCULPTURE

RÈGLEMENT

Concours ouvert aux sculpteurs vivants de tous pays.

2 Prix fondés par Monsieur Paul-Louis WEILLER, Membre de l'Institut :

- l'un, d'un montant de 20 000 F, destiné à un sculpteur sans limite d'âge ;
- l'autre d'un montant de 10 000 F destiné à un sculpteur n'ayant pas atteint 35 ans au 1^{er} janvier de l'année 1984.

INFORMATIONS

Le présent règlement sera adressé à tous ceux qui en feront la demande.

Les demandes d'information ne seront recevables que jusqu'au 24 février 1984. Passé cette date, aucun renseignement, aucun imprimé ne seront plus envoyés.

INSCRIPTIONS. — Date limite : 28 février 1984.

Les inscriptions seront envoyées au **Secrétariat de l'Académie des Beaux-Arts, 23, quai de Conti, 75006 Paris**, du 1^{er} au 28 février 1984. Passé cette dernière date, aucune inscription ne sera plus admise, le cachet de la poste faisant foi.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Les candidats devront :

- 1) Prendre connaissance du règlement ;
- 2) Signer et retourner par pli recommandé à l'Académie des Beaux-Arts, dans les délais ci-dessus fixés, le bulletin d'inscription au concours ;
- 3) Les candidats concernés par le prix réservé aux artistes de moins de 35 ans sont priés de joindre au bulletin d'inscription la photocopie de leur passeport ou de leur carte nationale d'identité.

Aucun candidat ne sera admis à concourir s'il ne s'est pas fait préalablement inscrire.

Les concurrents régulièrement inscrits déposeront à l'Académie des Beaux-Arts, **salle de Caen, 27, quai de Conti, les 8 et 9 mars**, de 10 heures à 17 heures, un seul portrait sculpté (buste), matière libre et de dimensions voisines de la nature, la plus grande ne devant pas dépasser 100 cm.

Chaque buste devra comporter au verso le nom et l'adresse de son auteur. Tout buste ne répondant pas aux conditions ci-dessus sera refusé.

Les bustes devront être apportés déballés par les auteurs eux-mêmes ou leurs mandataires (transporteurs* ou particuliers) dûment accrédités jusqu'au 9 mars 1984. Passé cette date ils ne seront plus acceptés.

Les candidats expédiant leur œuvre de province ou de l'étranger procéderont à cette expédition, tant à l'aller que pour le retour, à leurs risques et périls, en recourant aux services d'un transporteur* de leur choix, sans que l'Académie ait en aucune façon à intervenir : les formalités douanières, notamment, devront être accomplies par le transporteur, si le buste est expédié de l'étranger.

Tout buste expédié directement à l'Académie par la poste, le chemin de fer ou l'avion sera refusé.